

Vacances : un accompagnement des 16-20 ans

Le centre social Les Possibles et le point info jeunesse de Mayenne communauté proposent de jouer les « facilitateurs ». Objectif : épauler les jeunes vers un premier départ sans les parents.

Pourquoi ? Comment ?

Comment est née l'idée d'un dispositif pour les 16-20 ans ?

Les voyages forment la jeunesse, dit-on. Et ce n'est pas Hélène Lecompte, animatrice aux Possibles, et François Illand, responsable du Point info jeunesse (Pij) de Mayenne communauté, qui le démentiront. « On s'est aperçu qu'on avait des demandes de groupe de jeunes qui voulait partir ensemble en vacances, sans forcément avoir les clés », explique la première. Ainsi, est né le dispositif Place aux vacances, destiné aux 16-20 ans, que portent conjointement Les Possibles et le Pij.

Qui peut en bénéficier ?

« Il faut être au minimum deux jeunes, dont un qui réside dans Mayenne communauté », répond Hélène Lecompte, qui, avec son compère, a commencé à faire le tour des lycées de la ville pour présenter Place aux vacances. Seule autre condition, adhérer au centre social, soit 6 € pour les 16-20 ans.

En quoi cela consiste ?

Dans l'idée de construire le projet avec les jeunes, « il faut nous solliciter six mois avant quand l'idée est de partir une semaine, et deux mois avant s'il s'agit d'un week-end ». Au cours de réunions mensuelles, tous les aspects du séjour seront abordés, qu'il s'agisse de la destination, des moyens de s'y rendre, les activités ou le financement. Bref, « tout ce qui peut être compliqué pour les jeunes qui préparent leurs pre-



Hélène Lecompte et François Illand proposent aux jeunes des rencontres sur plusieurs mois pour les aider à construire leur projet de vacances en autonomie.

land. On jouera un rôle de facilitateur auprès d'eux, en s'assurant que tout est prêt quand ils partent. »

Comment les parents sont impliqués ?

Outre un apport financier, les parents participeront « dans l'idéal » à une rencontre avec les jeunes et les animateurs. Elle ne sera obligatoire que si les jeunes sont mineurs : « Ce sera l'occasion pour les enfants de présenter leur projet et c'est aussi notre but de travailler avec les familles et de les rassurer. »

Les 16-20 ans peuvent-ils bénéficier d'aides financières ?

« Tous les jeunes ne peuvent pas prétendre à une subvention et il faut voir au cas par cas », répond Hélène Lecompte. « Néanmoins, on peut leur donner des plans pour autofinancer leur séjour », complète François Illand, qui cite les chantiers Argent de poche, des petits boulots accessibles aux jeunes – « par exemple ramasser des légumes » – ou encore des ventes de gâteaux.

Le dispositif apporte-t-il d'autres formes d'aide ?

Eh bien oui. Un sac à dos sera offert à tous les bénéficiaires de place aux vacances, avec une carte de France et une trousse de secours, histoire de parer aux petits bobos une fois parti.

Yann LEON.

Contacts : François Illand, 06 78 29 73 99 ou f.illand@les-possibles.org ; Hélène Lecompte, 06 66 07 39 64 ou h.lecompte@les-possibles.org